



Ethique huissier sur la région de vanne 56

Par **LEPALUD**, le **04/02/2010** à **14:24**

Bonjour, mon papa à 80 ans et a remis à un huissier de justice à VANNES il ya un an un dossier afin de récupérer 9000 EUROS . L 'opération devait etre simple selon l huissier et il y a 4 mois il nous avait déjà affirmé avoir récupéré cet argent qu il nous transferrais sous 8 jours après avoir déduit ses honoraires . Depuis ce temps mon papa s est rendu physiquement à l office pour s entendre dire que l argent etait en transit et l affaire était bouclé . Pourtant près de six mois après malgré nos appels et visites non seulement pas d argent mais un refus de nous rendre le dossier . De plus aucune possibilité d obtenir de plus amples détails . Nous avons malheureusement affaire à un personnage à l 'éthique douteuse voulant se servir sur une personne de caractère faible et sans défense . Je vais intervenir car insupportable merci de m indiquer svp la marche à suivre la plus directe pour intimider ce personnage et le pousser à faire preuve de plus d 'honnêteté .